

Colloque

Chaire Éthique des affaires: Compliance & ESG, Sustainability Reporting

Compliance et vigilance bancaire: la participation des acteurs du secteur bancaire et financier à la LCB/FT

Jeudi 12 mars 2026 - 9h45 > 18h



Faculté de Droit
RS Amphi 31
58 Rue du Port

Inscription:



Argumentaire

La pénétration de l'obligation de compliance dans le secteur bancaire et financier a conduit les praticiens à réévaluer et à moduler le champ de leur activité professionnelle, singulièrement dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB FT). Si cette dynamique est questionnée depuis plusieurs années désormais, la gouvernance bancaire en a profondément été affectée, ce qui appelle un éclairage expert au regard des constats qui peuvent à cette heure être formulés mais aussi quant aux orientations qui se dessinent à court et moyen terme dans ce même cadre. Des regards croisés paraissent ici indispensables pour pouvoir en cerner tous les enjeux. Ce colloque se destine ainsi à réunir Universitaires et Professionnels du secteur bancaire et financier le 12 mars 2026, journée à l'occasion de laquelle sera discutée l'obligation de compliance et la vigilance bancaire et la participation consécutive des acteurs du secteur bancaire et financier à la LCB/FT. Ce sera notamment l'occasion de s'interroger sur la manière dont la réception de cette obligation de compliance s'est opérée. Quelles réactions a-t-elle suscitées : défiance, frilosité, volontarisme ? Les pratiques en ont-elles été bouleversées et, le cas échéant, de quelle(s) manière(s) et dans quelle mesure ? Le poids de cette obligation s'est-il avéré trop lourd ou a-t-il participé d'une nouvelle dynamique vertueuse dans ce secteur ?

Par ailleurs, les obligations des professionnels bancaires sont nombreuses et se sont multipliées et/ou ont été renforcées sous l'effet conjugué de nombreux dispositifs normatifs progressivement introduits, et le plus souvent impulsés par voie de Directive ou exigés à l'issue de l'adoption de divers Règlements. A l'évidence, l'obligation de compliance a participé de la redéfinition de ces obligations, notamment de l'obligation de vigilance, singulièrement dans le cadre de la LCB FT : de quelle manière et avec quelle intensité cette influence s'est-elle traduite ? De quelle manière et dans quelle mesure l'adoption du « Paquet LCB FT » implique-t-elle, de nouveau, une réévaluation des mesures de vigilance à mettre en œuvre par les professionnels du secteur bancaire et financier ?

Enfin, le poids des obligations qui pèsent sur les professionnels du secteur bancaire et financier est toujours plus important, l'ACPR ayant souligné que les coûts liés à cette exigence et, in fine, à la conformité, ont augmenté de plus de 30% en cinq ans pour les établissements concernés. La nécessité de recourir à de nouveaux outils permettant d'accroître l'efficacité des mesures déployées dans le cadre de la LCB FT s'est imposée et avec elle celle de s'approprier les solutions offertes par les regtechs : quelles sont ces solutions et les outils et techniques mobilisés ? Les objectifs de rationalisation et, dans le même temps, de fiabilité, attendus à l'issue de leur déploiement sont-ils remplis ? Quelles incidences ont-elles pu être constatées depuis leur mise en œuvre ?

Organisation

Chaire Ethique des affaires : Compliance, ESG & Sustainability Reporting - C3RD
Association Nationale des Juristes de Banque (ANJB)

Direction scientifique



Laure Laref,
MCF, Université Catholique de Lille

Nos partenaires

La Fondation de la Catho de Lille

L'Association Nationale des Juristes de Banque (ANJB)

L'Association Nationale des Juristes d'Entreprise (AFJE)



FONDATION
de la Catho de Lille

ANJB

Association Nationale
des Juristes de Banque



Programme:

Jeudi 12 mars 2026

9h45	Accueil du public
10h15	DISCOURS D'OUVERTURE Nicolas Vaillant , VPVR Recherche et Innovation Sarah Durelle-Marc , Doyen de la faculté de droit Sophie Cavillon , Doyen de la FGES Céline Haye-Kiousis , Présidente de l'ANJB et Directrice juridique Groupe BPCE Romain Ducatez , Responsable du Pôle Bancarisation Paiement Epargne et Néo Business – Direction Juridique Groupe BPCE Laure Laref et Sandra Kendo , Directrices de la Chaire Ethique des affaires
10h45 - 11h45	CONFÉRENCE INTRODUCTIVE : OBLIGATION DE COMPLIANCE ET GOUVERNANCE BANCAIRE M^{me} le Professeure Marie-Anne Frison-Roche
11h45 - 12h15	QUESTIONS, ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC
12h15 - 13h30	Pause déjeuner
13h30 - 14h15	TABLE RONDE : La réception de l'obligation de compliance par les professionnels du secteur bancaire et financier : le cas de la LCB FT Modérateur: Céline Haye-Kiousis Intervenants: Patricia Le Besnerais Responsable du Pôle Crédits Garanties Sauvegarde – Direction Juridique Groupe BPCE Jennifer Marchand MCF, Université Clermont Auvergne Marie Le Goanvic Head of Compliance, KBC BANK France
14h30 - 15h15	TABLE RONDE : Compliance et modulation des obligations des professionnels bancaires Modérateur: Romain Ducatez Intervenants: Paula Seixas Directrice juridique, Caisse d'Epargne Hauts-de-France Cassandra Degrande doctorante Anne-Claire Rouaud PR, Université Panthéon Sorbonne
15h30 - 16h	Pause
16h - 16h45	TABLE RONDE : Compliance et performativité : les enjeux autour de la RegTech dans le secteur bancaire et financier appliquée à la LCB FT Modérateur Marie Le Goanvic Intervenants : Jean-Christophe Cabotte ACPR, Direction de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme Gurvan Branellec MCF, ICL Daniel Segoin Senior Legal Counsel, BCE
17h - 17h45	CONFÉRENCE DE SYNTHÈSE M. le Professeur Jérôme Lasserre Capdeville
17h45	MOTS DE CLÔTURE Delphine Pollet-Panoussis , Directrice du C3RD Véronique Flambard , Directrice du LITL
18h	Cocktail

Intervenants :



Gurvan Branellec Maître de conférences des Universités catholiques, Directeur du Master Droit des affaires et management des risques d'entreprise, Membre du C3RD et Chercheur associé CREGO



Jean-Christophe Cabotte
Adjoint au Directeur LCB-FT, ACPR



Jérôme Lasserre Capdeville
Professeur de droit privé, Université de Strasbourg.



Cassandre Degrande
Doctorante, C3RD



Romain Ducatez Responsable du Pôle Bancarisation Paiement Epargne et Néo Business – Direction Juridique Groupe BPCE



Marie-Anne Frison-Roche
Professeure des Universités, Directrice du Journal of Regulation & Compliance (JoRC), Directrice de l'Ecole européenne de la Régulation et de la Compliance (EeRC)



Céline Haye-Kiousis Présidente de l'ANJB, Directrice juridique Groupe BPCE



Patricia Le Besnerais Responsable du Pôle Crédits Garanties Sauvegarde – Direction Juridique Groupe BPCE



Marie Le Goanvic Head of Compliance KBC BANK FRANCE (Succursale française de KBC BANK NV)., Membre du bureau AFJE Hauts de France



Jennifer Marchand Maître de conférences en Droit public, Membre du Centre de recherches Michel de l'Hospital - CMH UR 4232, Vice Doyen - Directrice des études, UCA - Chargée de mission à la simplification, Directrice du Master Justice, Procès et Procédures, Responsable de la Licence 1 Droit



Anne-Claire Rouaud Professeure des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Co-directrice, Sorbonne Affaires/Finance (IRJS)



Daniel Segoin
Senior Legal Counsel, BCE



Paula Seixas Directrice juridique, Caisse d'Epargne Hauts-de-France

Practical information:

Faculté de Droit
Université Catholique de Lille
58 rue du Port
59000 LILLE

C3RD@univ-catholille.fr
www.fld-lille.fr

FÉDÉRATION UNIVERSITAIRE ET PLURIDISCIPLINAIRE DE LILLE (FUPL),
1875, ASSOCIATION LOI 1901
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (EESPIG)
ENSEMBLE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PRIVÉ
D'INTÉRÊT COLLECTIF (ESPIC)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX
FRANCE SIRET 325 974 269 000 12
CODE APE 8542Z • N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 53325974269